



Remise de caution non honore

Par **yout 28**, le **15/01/2010** à **16:02**

Bonjour,j'ai demenage le 11 novembre 2009 de mon appartement nous avons fait aucun etat des lieux avec mon propriétaire avec son accord, entre temps il la mis le logement en sci et il ma verse une partie (cheque) de la caution et maintenant il ne veut pas versé le restant du ,alors que dois je faire ?